



## Harcèlement sexuel Du côté des filles

*La CEQ poursuit son offensive contre le harcèlement sexuel en milieu scolaire en lançant le 27 juin, à l'occasion de son conseil général, une brochure analysant le phénomène et ébauchant des stratégies antiharcèlement à l'usage des enseignant-e-s et des étudiantes. Cela fait suite aux deux sondages réalisés par la Centrale en 1984, auprès de 2 000 élèves québécoises de 10 à 17 ans. Colette Beauchamp reprend ici les principales conclusions de ces enquêtes diffusées en mars dernier mais passées quasi inaperçues.*

**par Colette Beauchamp**

**D**epuis trois ans, l'existence du harcèlement sexuel et sa quotidienneté dans la vie des femmes ont été démontrées par 10<sup>1</sup>. Nous le savons aujourd'hui, les femmes adultes le subissent partout, surtout en milieu de travail, et des centaines de travailleuses harcelées n'ont qu'une riposte : quitter leur emploi (voir

encart). Les étudiantes de cégep et d'université n'y échappent pas. Plus d'une échoue à un examen, abandonne un cours ou perd une année scolaire parce qu'elle ne s'est pas soumise à la pratique : «Une note A... à condition que tu baisses<sup>2</sup>.»

Mais qu'en est-il des fillettes et des adolescentes de 10 à 17 ans ? Au-delà des becs qu'on se vole à 10 ans entre garçons

et filles, au-delà de l'attirance sexuelle et des jeux amoureux de l'adolescence, la violence sexuelle fait-elle partie de l'univers de nos filles ? Cas d'exception ou réalité courante ? On ose à peine y réfléchir. Une mineure sur quatre est forcée à l'inceste dans le secret de son foyer<sup>3</sup>, mais à l'école ?

À l'hiver 1984, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) effectuait un premier sondage scientifique sur le sujet, auprès de 2 000 élèves québécoises du secondaire et de la fin du primaire. Les résultats en étaient atterrants : la grande majorité des préadolescentes et adolescentes vivent dans un contexte de harcèlement et d'agression sexuels qui s'amplifie à mesure qu'elles vieillissent, et dans un climat de peur<sup>4</sup>.

### De 10 à 14 ans

À 10 ans, elles se tiennent surtout entre filles. Et puis, elles commencent à regarder les garçons et à partager leurs jeux. Elles aiment agacer les garçons de leur âge, leur voler des becs et s'en faire voler. Mais elles apprécient moins les contacts physiques : coups de poing et jambettes, se faire tirer les cheveux, se faire jeter par terre, etc. Alors elles ne se laissent pas faire : elles frappent et engueulent les garçons.

Mais il y a pire que les jambettes. Déjà à cet âge, la moitié d'entre elles ont subi des remarques sur leurs seins ou leurs fesses, se sont fait tapocher les fesses ou soulever la jupe. Et le tiers s'est fait «pogner» les seins, par des garçons du même âge ou plus vieux qu'elles. Où ? Dans la classe, les corridors et la cour de l'école, tout autant qu'en dehors de ses murs. 70 % des filles disent même s'être fait achaler par une gang de gars et 16 %, attaquer.

On leur a demandé si elles avaient rencontré des exhibitionnistes, si on les avait caressées de force. Aux deux questions, 28 % de ces préadolescentes ont répondu oui. Par qui ? Par des adolescents de leur âge ou presque. À l'école dans le tiers des cas, mais le plus souvent ailleurs.

Plus précisément, avaient-elles déjà été «attaquées avec violence pour se servir de leur corps et de leur sexe» ? Des 1 088 fillettes interrogées, 91 ont dit oui et 81 ont avoué avoir vécu des tentatives de viol. Réussies ou non ? La question n'a pas été posée crûment aux filles de cet âge. Certaines de ces agressions avaient eu lieu dans le cadre scolaire : corridors, toilettes, cour de l'école, autobus, mais 65 % de ces attaques violentes et 80 % des tentatives de viol s'étaient produites à l'extérieur de l'école. Plus le harcèlement devient violent, plus il est le fait d'hommes adultes (le quart des agressions violentes, la moitié des tentatives de viol). Il demeure que la majorité de toutes ces agressions sexuelles sont commises par des *jeunes*, et c'est troublant.





À mesure qu'elles vieillissent, de 10 à 14 ans, les fillettes ont moins de menaces, de coups de poing, de jambettes, de poussées et de «leviers de jupe». Par contre, c'est la fréquence du harcèlement sexuel qui augmente, parallèlement à leurs relations avec les garçons.

Comment y réagissent-elles ? Par l'indifférence, la colère, la gêne, la honte : «Ça ne m'a rien fait, ça m'a fâchée, ça m'a écoeurée, ça m'a gênée, ça m'a humiliée.» Concrètement, ou elles ne font rien, ou elles engueulent l'achalant ou, dans moins d'un tiers des cas, elles le frappent. En général, plus l'agression est violente et plus elles cherchent à se sauver, plus elles ont peur, plus elles sont paralysées.

Et elles ont souvent peur : peur de se faire achaler par les garçons (plus de 50 %), peur de se faire blesser par eux et peur des plus vieux (plus de 66 %), peur des groupes de garçons et de se promener seules le soir (75 %).

Quand on demande aux fillettes ce qui motive les garçons à les agacer, elles donnent quatre raisons : parce qu'ils aiment les filles et veulent en être remarqués mais aussi parce qu'ils aiment agacer et pour montrer aux filles qu'ils sont les plus forts.

## Les collégiennes

En août 1984, le Département de recherche, enquête et sondage du collège Rosemont effectuait aussi un sondage scientifique auprès de 1 572 étudiantes des cégeps francophones et anglophones du Québec.

Selon les résultats de cette enquête, il existe dans les cégeps un harcèlement sexiste et sexuel comparable à celui des écoles primaires et polyvalentes, à quelques différences près. Les collégiennes sont agressées sexuellement sur l'emplacement du collège davantage (57,4 %) que les fillettes et les adolescentes le sont à l'école (33 %), et les parcs de stationnement semblent les endroits les plus dangereux pour elles. Ceci tend à démontrer qu'à mesure que filles et garçons vieillissent, ceux-ci se sentent de plus en plus sûrs de détenir un droit sur le corps des femmes et de l'imposer par la force, dans des lieux familiers.

«Ces deux ordres de raisons, note le rapport, illustrent les deux pôles de la relation qui se développe entre filles et garçons à l'âge de la puberté : l'attraction mutuelle et la hiérarchie du pouvoir... Les filles perçoivent que les garçons sont attirés par elles et veulent établir des relations affectives et sexuelles, mais dans un contexte où c'est le garçon qui domine, où c'est lui le plus fort.»

D'ailleurs, cette force physique peut-être supérieure des garçons, les filles l'admettent, même si elles ne les trouvent pas plus intelligents qu'elles.

## De 15 à 17 ans

Dans l'enquête menée auprès des 866 étudiantes de niveau secondaire, ce qui étonne le plus, c'est l'ampleur et la quotidienneté, à l'école, du harcèlement sexuel (ou sexiste). Tous les jours, les adolescentes affrontent en classe, dans les corridors, les vestiaires, le gymnase, à la cafétéria ou à l'arrêt d'autobus, un véritable barrage de remarques négatives sur leur physique, de blagues à caractère sexuel et de comportements sexistes. C'est en classe, affirmant-elles, qu'elles subissent le plus de ces remarques et comportements de la part des étudiants mais aussi, à 43 %, des professeurs ! Cela indique que ceux-ci, hommes et même femmes, ont des comportements sexistes, les tolèrent et interviennent peu pour les interrompre.

Qu'est-ce que ces étudiantes veulent dire par harcèlement sexuel ? De 77 à 92 % d'entre elles définissent ainsi les attouchements non désirés ; les confrontations à un voyeur ou à un exhibitionniste ; les propositions sexuelles non désirées, avec promesse de récompense ou avec menaces en cas de refus ; les assauts sexuels et le viol. Pour la moitié, se faire montrer des images pornographiques en est une autre forme.

Sont-elles si nombreuses à avoir vécu ces types de harcèlement ? Presque toutes ont connu des attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés. À près d'une adolescente sur deux, on avait montré des images pornographiques ou fait des propositions sexuelles. La violence sexuelle n'était pas absente non plus : deux filles sur dix avaient reçu des propositions avec menaces ou subi des assauts sexuels et 3,4 % avouaient avoir vécu un viol.

Les étudiants sont les premiers auteurs de ces actes de harcèlement ou d'agression mais, dans plus de 10 % des cas, les adolescentes nomment aussi les professeurs, les professionnels, les directeurs d'école et les employés de soutien. Bien que les menaces et les assauts aient lieu le plus souvent à l'extérieur de l'école.

Les agresseurs et harceleurs sont-ils forcément des inconnus ? Les adolescen-

tes interrogées affirment que non, que ce sont deux fois plus souvent des gens qu'elles connaissent ou des amis que des inconnus. Sont-elles davantage harcelées et agressées à l'école que dans la rue, dans les endroits publics ou à la maison ? Plus en dehors de l'école, répondent les deux tiers, autant à l'école qu'ailleurs, dit l'autre tiers.

Mais quels sentiments ces expériences inspirent-elles aux adolescentes ? D'abord la volonté de se faire respecter. Quelques-unes se sont senties «valorisées», mais la plupart ont eu des suites plus négatives : stress, perte de confiance en soi, difficulté à se concentrer, perte d'intérêt pour les études, culpabilité, peur de sortir le soir, etc.

Elles sont unanimes, ces jeunes : le harcèlement est un problème grave. Après l'avoir vécu, elles en discutent d'abord avec des ami-e-s, ensuite avec leurs parents. Rarement à leurs professeurs ou aux membres de la direction. Certaines remettent les harceleurs à leur place ou prennent des cours d'auto-défense.

Quels mécanismes anti-harcèlement aimeraient-elles voir en place ? Leurs réponses là-dessus n'ont pas été analysées. Mais l'an dernier, dans une enquête similaire, des étudiantes de niveau collégial recommandaient la diffusion dans leurs cégeps d'une information non sexiste sur le sujet, le renforcement des mesures de sécurité, l'instauration d'un système de recours et la punition, par mise à pied ou expulsion, des agresseurs, professeurs ou étudiants.

## La méthodologie

On pourra toujours contester de telles affirmations des jeunes : «Ce n'est qu'un sondage», «C'est exagérer la réalité !» Quelques médias ont même remis en question la méthodologie utilisée par la CEQ. Pourtant, la majorité des sondages scientifiques, qu'ils portent sur les intentions de vote des citoyen-ne-s ou sur des réalités sociales, sont réalisés par des méthodes similaires, avec des échantillons d'environ 1 000 répondant-e-s. Et souvent par téléphone.

Or, «les fillettes et les adolescentes ont participé à notre enquête par écrit, dans des conditions rigoureuses d'anonymat et de confidentialité», affirme Rosette Côté, du Comité de la condition féminine de la CEQ. «Nous les avons isolées et, pour nous assurer qu'elles ne subissent aucune influence extérieure, nous avons donné comme consigne aux surveillant-e-s de ne même pas leur donner d'explications si elles ne comprenaient pas le questionnaire.»

Philippe Ricard, sociologue et coordonnateur du Département de recherche, enquête et sondage du collège Rosemont,



a dirigé ce sondage. Selon lui, le questionnaire évitait d'imposer une définition du harcèlement sexuel aux répondantes ; on leur présentait plutôt différentes situations et on leur demandait de les qualifier elles-mêmes. Dans l'analyse des réponses, on n'a considéré une situation comme du harcèlement que si l'étudiante l'avait vécue et définie comme telle.

Et surtout, surtout, pourquoi ces quelque 2 000 fillettes et adolescentes, seules devant leur questionnaire, auraient-elles menti davantage que des adultes confronté-e-s aux mêmes questions ? Pourquoi auraient-elles fabulé sur un sujet pareil,

en aussi grand nombre ? Qu'est-ce qui nous empêcherait de les croire, sinon l'horreur de la situation qu'elles décrivent ?

**Colette Beauchamp** est, de longue date, féministe et journaliste.

1/ Voir «Les dessous du 9 à 5», questionnaire sur le harcèlement sexuel publié dans *La Vie en rose* de décembre 1981, résultats parus en septembre 1983 : 64 % des 2 465 répondantes y disaient avoir été harcelées sexuellement au travail.

2/ Voir *Madame au foyer*, juin 1983, et *La Gazette des femmes*, janvier-février 1985. Plusieurs sondages scientifiques ont été réalisés

depuis trois ans dans des institutions d'enseignement : Université Laval, Université de Sherbrooke, cégeps de Rosemont, Sainte-Foy, Saint-Jérôme, Saint-Jean-sur-le-Richelieu. Le plus récent, du collège Rosemont, interrogeait des étudiantes de l'ensemble des cégeps québécois (voir encart).

3/ Rapport Badgley, rapport du comité fédéral sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes, août 1984.

4/ Une première enquête a été menée auprès de 866 élèves francophones des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années du secondaire des différentes régions du Québec, des adolescentes de 15, 16 et 17 ans. La seconde a rejoint 1 088 filles de 10 à 14 ans, des élèves des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du primaire et des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années du secondaire.

## La cuisinière brûle

**C**ombien de travailleuses ont le courage de poursuivre pour harcèlement sexuel ? Auprès de quelles instances le font-elles ? La direction de l'entreprise, le syndicat, si syndicat il y a, la Commission québécoise des droits de la personne, les cours civiles... Quelques histoires ont fait les manchettes : celle d'Elisabeth Moorseck, qui poursuit General Motors et un de ses contremaîtres depuis deux ans ; celle des six employées de Sidbec-Normines à Port-Cartier, (bouletage de minerai, à 51 % propriété de l'État québécois !), qui attendent toujours une décision de la CDP, trois ans après le dépôt de leur plainte collective. Car les délais sont souvent longs et les décisions boiteuses. Que se passera-t-il maintenant avec le cas de Linda Smith ?

Le 22 mai 1984, Linda Smith, 22 ans, diplômée de l'Institut d'hôtellerie du Québec, est embauchée comme cuisinière dans un hôpital de Montréal. Elle est la première femme à ce poste et dès les journées d'entraînement préliminaire, elle se sent de trop : «C'est pas la place d'une femme ici», «Avec le body que t'as, tu pourrais te faire plus d'argent ailleurs.»

Un mois plus tard, elle est officiellement appelée au travail. Les travailleurs des cuisines l'accueillent très froidement. Vers midi, le chef d'équipe lui propose d'aller dîner avec lui, afin de «parler de son travail», comme il le fait toujours avec les nouveaux, question de les aider ! Elle accepte. Une fois dans l'auto, cet homme de 34 ans, apparemment son

supérieur immédiat, se jette sur elle. Elle se débat et, sous l'impulsion du moment, le menace de s'en prendre à ses trois enfants (!) : cela fait peur à ce bon père de famille, il cesse. Mais elle ne pourra rien contre lui, lui affirme-t-il, il n'a fait que s'essayer, il ne l'a pas violée vraiment.

Elle retourne donc au travail avec lui, craintive. Elle est nouvelle, en probation, une femme dans un métier non traditionnel ; elle se sent très seule et perdue. Doit-elle ou non raconter cette histoire à quelqu'un ? En se taisant, elle risque que cet homme, frustré de son échec, fasse tout en son pouvoir pour la faire partir, en lui rédigeant de mauvais rapports par exemple. D'un autre côté, en le disant, elle risque d'être congédiée par les patrons, sous prétexte qu'une femme parmi 15 gars, c'est vraiment trop de troubles.

Indécise, elle avise sa vraie patronne. «Je ne suis pas surprise, même à moi il a déjà fait des avances», répond celle-ci sans agir davantage. Après quelques semaines, il n'est plus le seul à la harceler, les autres se sont mis de la partie. Elle a droit à toute la panoplie des paroles obscènes et blessantes, aux ragots et farces plates. On ne l'aide aucunement ; au contraire, on lui nuit en sabotant son ouvrage. On la menace, on la blesse «accidentellement», par exemple en lui ébouillantant la main. Le stress, la peur, l'humiliation deviennent insupportables.

En septembre, Linda en parle enfin au comité de condition féminine de son syndicat, affilié à la CSN. On organise une rencontre avec le harceleur, d'abord en présence de femmes qui travaillent occasionnellement avec les cuisiniers. Il continue de nier, de refuser toutes excuses publiques. Mais ce soir-là, Linda, tellement à bout qu'elle est prête à lâcher, reçoit encouragement et compréhension. Elle apprend que si elle est la première à en parler, elle n'est pas la seule à avoir été harcelée par lui et d'autres.

Elle contacte alors le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail<sup>1</sup>. Avec leur aide, elle décide, fin février, de porter plainte devant la Commission des droits de la personne du

Québec, appuyées de trois autres travailleuses de l'hôpital, aussi victimes de harcèlement et prêtes à en témoigner. Même si la direction de l'hôpital, informée, a refusé d'intervenir, Linda poursuit le harceleur et non l'hôpital. Elle veut des excuses publiques et peut-être, non pas son renvoi, mais des mesures disciplinaires à son endroit.

En mai 1985, Linda travaille toujours aux cuisines. Elle perdrait trop en partant : une job pour laquelle elle est formée, qu'elle aime bien, et elle a un bon salaire (13 \$ de l'heure). Alors, elle en subit les contrecoups : son harceleur la laisse désormais tranquille mais ses copains ont pris la relève. On l'enferme dans les vestiaires obscurs pour l'effrayer, on lui promet de lui casser les deux jambes, etc. Mais elle est soutenue par les autres travailleuses de l'hôpital et cela fait toute la différence. Linda est même allée parler aux travailleuses de GM, demeurées silencieuses (terrifiées par les menaces des gars) tout au long de l'affaire Elisabeth Moorseck, pour les convaincre de la nécessité de cette solidarité contre le harcèlement. Pour que la peur et l'intimidation cessent.

Pour Linda, exception faite des «waitress», secrétaires, etc., quotidiennement achalées, les femmes exerçant des métiers non traditionnels sont davantage harcelées que d'autres travailleuses : «Nous sommes de plus en plus nombreuses et les gars ne veulent pas nous voir là, c'est clair, alors ils réagissent comme ça...»

Trois mois après sa plainte, Linda attend toujours des nouvelles de la Commission des droits de la personne. Et si jamais elle perd, sa réponse est prête : «La prochaine fille, elle, va gagner !»

L.S./F.G.

1/ Issu de *Au bas de l'échelle*. Le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail, situé au 770, rue Rachel est, à Montréal H2J 2H5, intervient de plusieurs façons : information légale, préparation et suivi des dossiers, assistance morale et technique, personnes ressources. Yvonne Séguin, la semaine de 10 h à 17 h : (514) 526-0789.

**BOUQUINEZ À L'AISE À**

**AGENCE DU LIVRE**

1246 rue St-Denis Montréal  
Tél.: 844-6896